

2024/



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE  
VILLE DE RIS-ORANGIS**

**DÉCISION N°2024/235  
Du mardi 10 septembre 2024  
Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'assistance à maîtrise  
d'ouvrage avec la société MG FIL Conseil**

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

**VU** Le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage présentée par la société MG FIL Conseil, située 12 rue boson – 38200 Vienne,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de lancer une étude et une consultation auprès des opérateurs téléphoniques,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à la signature de cette proposition,

**DÉCIDE**

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **13 SEP. 2024**

Publié le : **13 SEP. 2024**

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : DE SIGNER l'offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage faite par la société MG FIL Conseil, dont le siège social se situe 12 rue Boson – 38200 Vienne afin d'accompagner la commune dans le renouvellement des marchés de services de télécommunications fixe, mobile et accès internet.

**ARTICLE 2** : Le montant de la dépense, soit 7 368,00 € TTC sera prélevé sur le budget de l'exercice en cours, imputation 0.020.611.

**ARTICLE 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète de l'Essonne,
- Monsieur le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 10 septembre 2024.

Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne



2024/

